
Politique de résiliation

PROGRAMME COMPÉTITIF, SPORT-ÉTUDES et CONCENTRATION SPORTIVE

- Si un parent désire résilier l'entente de services avec le Club de gymnastique Québec Performance avant que le Club n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le parent n'aura aucun frais ni pénalité à payer. Le dépôt pour le sport-études, la concentration sportive et le provincial de soir est non remboursable.
- Si le parent désire résilier le contrat après le début de l'année gymnique, la résiliation sera effective à partir de la réception du formulaire prévu à cet effet sur notre site internet.
- Les frais suivants devront être assumés pour une résiliation après le début de l'année gymnique:
 - a) L'affiliation à Gymnastique Québec ;
 - b) Les frais administratifs selon l'une des deux méthodes de calcul suivantes correspondant au montant le moins élevé ;
 - 10% du coût des services non-rendus **OU**
 - 50\$
- Le remboursement de la campagne de financement sera possible uniquement si le formulaire de résiliation est reçu avant le début de la campagne.
- Le remboursement des heures de bénévolat sera possible à 50% jusqu'à la fin décembre et non remboursable à partir de janvier.
- Le remboursement pour l'inscription aux compétitions sera possible seulement si la demande de résiliation est remise au moins 6 semaines avant l'événement ou 2 jours avant la tenue de l'événement avec un billet médical, suivant les politiques de Gymnastique Québec.
- La demande de résiliation doit être remplie via le formulaire suivant: Résiliation compétitif
- Le contrat sera alors résilié de plein droit à compter de la réception du formulaire.
- Le Club de gymnastique Québec Performance remettra le remboursement dans les 10 jours suivant la réception de la demande de résiliation.

Formulaire de résiliation - Compétitif régulier, concentration sportive et sport-études